



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valorisation de la formation professionnelle

Un nouveau plan d'action pour redonner sa juste place au choix de l'apprentissage

Seul un jeune sur cinq dans le canton de Vaud choisit directement la voie professionnelle à la sortie de l'école obligatoire. Face à ce constat, le Département de la formation et de l'enseignement professionnel (DEF) veut inverser la tendance et faire en sorte que davantage d'élèves se tournent vers l'apprentissage. Il se fixe aujourd'hui trois axes de travail: mieux informer tous les publics (élèves, parents, entreprises), favoriser les transitions directes vers le CFC et l'AFP et s'associer aux milieux professionnels pour développer des formations vers les métiers qui répondent aux défis contemporains dans les domaines de la santé, du numérique et de la transition énergétique. Parmi les mesures phares du nouveau plan d'action 2022-2027 figurent notamment la création d'une Maison des métiers, le lancement d'une campagne de promotion de l'apprentissage via les réseaux sociaux et une réforme de la stratégie de l'orientation professionnelle.

19,8%, c'est la part des jeunes qui choisissent de se lancer directement dans une formation professionnelle à la fin de l'école obligatoire. Plus du double va pourtant rejoindre ensuite cette voie, ce qui démontre un important potentiel d'amélioration de l'orientation professionnelle lors de ce premier choix. Il serait pourtant plus efficient et plus valorisant de se décider d'entrée pour un apprentissage et construire sur un succès la suite de ses études ou de son parcours, plutôt que d'entreprendre d'abord une formation générale, puis de se réorienter sur la formation professionnelle à la suite d'un échec ou d'un changement d'orientation. Autre constat, la proportion des jeunes Vaudoises et Vaudois de 25 ans diplômés du secondaire II issus de la formation professionnelle est de 42%. C'est 20 points de moins que la moyenne suisse et l'un des plus faibles ratios du pays. Les causes de cette situation sont multiples et des mesures ont déjà été prises par le Conseil d'État lors de la précédente législature. Elles vont être aujourd'hui renforcées par le DEF avec l'objectif annoncé d'inverser cette tendance.

Promouvoir l'apprentissage auprès de tous les publics

Un nouveau plan d'action introduit de nouvelles mesures sur trois axes:

- Promouvoir, communiquer et encourager la formation professionnelle auprès de tous les publics
- Favoriser les transitions directes vers des formations certifiantes auprès des jeunes
- Soutenir le développement des formations professionnelles certifiantes en phase avec les besoins du marché du travail et les défis contemporains, en partenariat avec les entreprises et les faïtières

En dévoilant 16 nouvelles mesures à la presse dans le cadre du Salon des métiers 2022, Frédéric Borloz, chef du DEF, a notamment relevé la création d'une Maison des métiers. Elle permettra d'assurer la promotion et l'information qui est délivrée aux jeunes et à leurs parents dans un lieu dédié accessible toute l'année. Une campagne de promotion sera également menée sur les réseaux sociaux et partout où le message pourra toucher les différents publics concernés. L'information délivrée par les référentes et référents de l'approche du monde professionnel (AMP) présents dans chaque établissement sera généralisée à l'ensemble des élèves de la voie générale et de la voie pré-gymnasiale. De plus, les jeunes qui disposent d'un projet professionnel réaliste, mais dont le réseau personnel ne leur permet pas de trouver une place d'apprentissage, seront épaulés dans le cadre d'un projet pilote intitulé "Relai-entreprise".

Associer les milieux professionnels

La volonté du conseiller d'État en charge de la formation est d'associer les entreprises et les faïtières du monde du travail dans toutes ces démarches, mais surtout dans l'innovation en matière de formation duale et de promotion des métiers de la transition numérique, énergétique et écologique. Les actrices et les acteurs du marché du travail sont aussi encouragés à venir présenter leurs métiers dans les salles de classe. Enfin, des études prospectives seront conduites pour définir les besoins dans les métiers contemporains qui souffrent de pénurie de main d'œuvre.

L'ensemble des mesures définies dans ce nouveau plan d'action devraient permettre de redonner à l'apprentissage la place qui est la sienne et de lutter contre les préjugés, alors que le Canton de Vaud est une terre de formation avec plus de 175 métiers proposés en formation duale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire

DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

TÉLÉCHARGEMENTS